

Département de l'Aude Arrondissement de Narbonne	REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté – Egalité - Fraternité	Extrait n°2017/011/7.10
--	---	-------------------------

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LEUCATE

DOMAINE :
Mesures d'ordre
budgétaire et
comptable

OBJET :
Approbation du
compte de
gestion 2016 :
budget annexe
« Événementiel »

**Nombre de
Conseillers
Municipaux en
exercice : 27**

**Convocation en
date du :**
18/03/2017

**Affichage en date
du :**

05/04/17

**Transmission en
préfecture en
date du :**

05/04/17

Séance du Conseil Municipal du **25 mars 2017 à 9 heures**
Le Conseil Municipal de la Commune de Leucate, légalement
convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de **M. Michel PY, Maire.**

Présents : M. Michel PY – Mme Monique CHING – M. René
CORBEFIN – M. Yves PICAREL – M. Philippe DESLOT – M. Jean
Paul SMALBEEN – M. Daniel PETIT – M. Pierre GUILLON –
Mme Christine DUPLISSY – M. Yann HERICOURT – Mme Annie
BOFFELLI – Mme Nathalie CHAPPERT GAUJAL – Mme Hamel
LAHCINI – Mme Virginie MATHELIN – M. Luca JAULENT – M. Alain
PRIVAT – Mme Laure Emmanuelle PHILIPPE – Mme Nancy
PALAZZI – M. Serge PARNAUD – M. Patrice BESSON.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme Louise PAPEGAY à M. Yves PICAREL –
Mme Evelyne ROUFFIA à M. Philippe DESLOT – Mme Suzanne
GRACIA à M. René CORBEFIN – M. Richard FARINES à Mme
Nathalie CHAPPERT GAUJAL – Mme Gaëlle COUSIN à Mme
Monique CHING – Mme Caroline BARBEAU à M. Lucas JAULENT –
M. Philippe MAZENS à Mme Laure Emmanuelle PHILIPPE.

Secrétaire : M. Yves PICAREL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et
notamment les articles L 5212-1 et suivants,

Vu le décret n°1587 du 29/12/1962 portant réglementation
générale sur la comptabilité publique

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'après s'être fait
présenter le budget annexe "Evènementiel" de l'exercice 2016 et les
décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des
créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des
mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les
bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur le
Receveur, accompagné des états de développement des comptes de
tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à
recouvrer et l'état des restes à payer ;

REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2017

Apprécié et signé par le préfet

**CERTIFIEE
EXECUTOIRE**

- par réception
Préfecture le :

05/04/17

Accusé de
réception en
Préfecture du

05/04/17

N° 198834

Après s'être assuré que Monsieur le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Il est proposé au Conseil :

► De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par Monsieur le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

► D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents relatifs à ce projet.

**POUR : 22
CONTRE : 0
ABSTENTION : 5**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.

A Leucate, le 25/03/2017

Le Maire,



Michel PY

REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2017

Appréciation des services de la Préfecture

011-211103025-20170325-2017_011_7_16-DE